



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Management and Consulting Services Division /
Division des services de gestion des affaires et de
consultation
Terrasses de la Chaudière 5th Floo
Terrasses de la Chaudière 5e étage
10 Wellington Street
10, rue Wellington
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Assessing Security Threats to GoC Assessing Security Threats to Government of Canada Personnel	
Solicitation No. - N° de l'invitation 08893-200492/A	Date 2021-11-22
Client Reference No. - N° de référence du client 20200492	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$ZG-420-40122
File No. - N° de dossier 420zg.08893-200492	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-12-13 Heure Normale du l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Higgins(420zg), Conner	Buyer Id - Id de l'acheteur 420zg
Telephone No. - N° de téléphone (873) 354-7158 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**THIS IS NOT A SOLICITATION DOCUMENT
THIS IS A REQUEST FOR INFORMATION (RFI) FROM INDUSTRY**

Reference number: 08893-200492

Title: Évaluer les menaces à la sécurité visant le personnel du gouvernement du Canada.

**AUTORITÉ CONTRACTANTE : CONNER HIGGINS
COURRIEL : CONNER.HIGGINS@TPSGC-PWGSC.GC.CA**

DATE DE CLÔTURE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS : 13 DÉCEMBRE 2021

Table des matières

Nature de la demande de renseignements :	3
Aperçu	4
Introduction et contexte	4
Portée générale	4
Objectifs du processus :	4
Processus d’approvisionnement en plusieurs phases :	5
Exigences et renseignements généraux :	5
Nature des réponses demandées	5
Format des réponses	8
Demande de renseignements	8
Possibilités de discussion	9
Traitement des réponses	9
Date de Fermeture :	10
Coûts des répondants :	10
Annexe A : Modalités provisoires	10
Annexe B : Énoncé des travaux (EDT) provisoire	10
Annexe C : Critères d’évaluation provisoires	10

Nature de la demande de renseignements :

La présente demande de renseignements (DDR) ne constitue ni un appel d'offres (AO) ni une demande de propositions (DDP). Elle ne donnera lieu à aucun contrat ni entente. Elle ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada (GC) et n'autorise aucunement les éventuels répondants à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada. Enfin, la présente DDR ne doit pas être considérée comme un engagement à émettre une DDP subséquente ou à attribuer un contrat pour les travaux qui y sont décrits.

Même si les renseignements recueillis sont considérés comme étant de nature commerciale (auquel cas ils seront traités en conséquence par le Canada), le Canada peut les utiliser aux fins de la rédaction d'une ébauche des exigences de rendement provisoires (qui peuvent faire l'objet de modifications) et à des fins de planification budgétaire.

Les répondants sont priés d'indiquer, dans les renseignements fournis au Canada, la présence de tout renseignement qu'ils considèrent comme exclusif, personnel ou appartenant à un tiers. Il est à noter que le Canada pourrait être tenu par la loi (p. ex. en réponse à une demande formulée en vertu de la Loi sur l'accès à l'information ou de la Loi sur la protection des renseignements personnels) de divulguer des renseignements exclusifs ou délicats sur le plan commercial au sujet d'un répondant (pour en savoir davantage sur ce point : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>).

La participation à la présente DDR est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire. Cette DDR ne servira pas à établir une liste restreinte de fournisseurs potentiels pour les travaux à venir. De même, la participation à la présente DDR n'est ni une condition ni un préalable pour participer à toute DDP subséquente.

Les répondants ne recevront aucun remboursement pour les frais engagés pour répondre à la présente DDR.

La date de clôture indiquée dans les présentes n'est pas la date limite pour transmettre des commentaires ou des idées. Les commentaires seront acceptés jusqu'à ce que la DDP soit publiée (le cas échéant).

L'État se réserve le droit de négocier tout achat avec les fournisseurs.

Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Aperçu

Introduction et contexte

Pour respecter ses responsabilités liées à l'obligation de diligence, Affaires mondiales Canada (AMC) doit prendre des décisions fondées sur des données probantes, soutenues par un large éventail de renseignements et d'analyses, en ce qui a trait à des déplacements et à d'autres activités ailleurs que dans les villes et les zones métropolitaines où se déroulent ses missions.

Portée générale

Pour améliorer la capacité du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement à répondre à cette exigence, il est nécessaire de recourir à des services sur mesure d'évaluation des menaces fournis par une entité du secteur privé disposant de ressources dans des régions déterminées. Les services d'évaluation des menaces seront utilisés aux fins suivantes :

- a) Veiller à ce que le personnel de sécurité dispose de renseignements et d'analyses supplémentaires, afin de prendre des mesures d'atténuation avant les déplacements.
- b) Améliorer l'accès en temps opportun à des renseignements relatifs aux menaces et à la sécurité pour les équipes de sécurité situées à l'administration centrale et à l'étranger.
- c) Accéder à des informations sur les conditions, les événements, les personnes et les entités au niveau local qui n'auraient pas été disponibles par l'entremise des ressources existantes de la Division de l'évaluation des menaces.
- d) Renforcer la connaissance du contexte régional, améliorer et développer la capacité d'AMC à évaluer de manière proactive les menaces sur les sites d'intérêt (y compris en ce qui a trait au développement potentiel, à la stabilisation, au commerce et à d'autres projets, initiatives ou activités), de même que contribuer à la diligence raisonnable, le cas échéant.

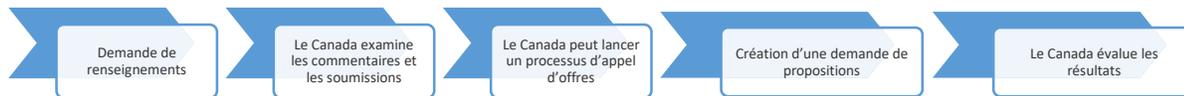
Objectifs du processus :

L'objectif de cette demande de renseignements est d'explorer la capacité, la méthode de prestation et la structure de paiement des services d'évaluation des menaces au Canada.

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) offrira aux fournisseurs la possibilité de soumettre leurs solutions sur la façon dont ils peuvent répondre au besoin du Canada. SPAC offrira également la possibilité de soumettre des questions ou des commentaires qui pourront être pris en considération si le Canada décide d'aller de l'avant en élaborant et en raffinant les exigences liées à cette demande de renseignements.

Après l'examen de la demande de renseignements, une demande de propositions pourrait être lancée pour déterminer les prochaines étapes.

Processus d'approvisionnement en plusieurs phases :



Exigences et renseignements généraux :

Pour ce qui est des exigences associées à la présente demande de renseignements, veuillez vous reporter à l'annexe A : Modalités provisoires, l'annexe B : Énoncé des travaux (EDT) provisoire et l'annexe C : Critères d'évaluation provisoires.

Nature des réponses demandées

C'est aux répondants qu'il revient de décider de la nature de leurs réponses. Toutefois, le Canada souhaite obtenir des renseignements pertinents, simples et directs, afin de n'imposer ni travail indu aux répondants ni efforts indus à ses fonctionnaires pour l'analyse des résultats.

Les réponses de fournisseurs potentiels à la présente DDR aideront le Canada à élaborer une stratégie d'approvisionnement conforme à ses besoins fonctionnels et opérationnels.

Les répondants sont invités à émettre leurs commentaires, à faire part de leurs préoccupations et, le cas échéant, à formuler des recommandations sur la façon de répondre aux exigences ou d'atteindre les objectifs décrits dans la présente DDR, ou encore sur la façon de les améliorer sur le plan technique.

Les répondants sont priés de donner une rétroaction relative aux Tableau 1 et Tableau 2.

Seules les réponses écrites seront acceptées. Les répondants sont priés d'expliquer toute hypothèse formulée dans leur réponse.

TABLEAU 1 – SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA ET AFFAIRES MONDIALES CANADA SOUHAITENT EN SAVOIR PLUS SUR VOS SERVICES D'ÉVALUATION ET D'ANALYSE DES MENACES. VEUILLEZ RÉPONDRE AUX QUESTIONS CI-DESSOUS PAR ÉCRIT.

QUESTION	RÉPONSE
1) Quels types de services d'évaluation et d'analyse des menaces sont fournis par le répondant?	
2) Le répondant est-il en mesure de fournir un soutien à une partie ou à la totalité des lieux géographiques énumérés dans l'énoncé des travaux et, le cas échéant, peut-il fournir des rapports sur des personnes ou des entreprises précises à ces endroits?	
3) Quels seraient les modes de paiement habituels pour ce type de travail? Exemple : Frais fixes mensuels, frais fixes par rapport, fourchettes de frais fixes (un prix pour les 40 premiers rapports et un autre prix pour les rapports supplémentaires), temps et matériel, etc.	

TABLEAU 2 – SPAC SOLLICITE AUSSI VOS COMMENTAIRES ET VOTRE RÉTROACTION SUR CE QUI SUIT :

QUESTION	RÉPONSE
1) Y a-t-il des exigences qui, à votre avis, pourraient poser problème? Le cas échéant, de quelle façon pourraient-elles être améliorées?	
2) Est-ce qu'il manque des exigences qu'il serait bon d'inclure?	
3) Est-ce que certaines parties des exigences devraient être plus détaillées (comme l'énoncé des travaux, les critères d'évaluation, etc.)? Le cas échéant, veuillez fournir la référence et des recommandations.	
4) Est-ce que les emplacements géographiques ou le nombre d'emplacements géographiques indiqués dans l'énoncé des travaux posent problème? Le cas échéant, avez-vous des recommandations?	
5) Est-ce qu'il y a des problèmes évidents qui pourraient créer des difficultés ou des interrogations susceptibles d'empêcher un répondant de soumissionner pour ce besoin?	
6) Toutes les informations et connaissances supplémentaires relativement à ce besoin sont les bienvenues.	

Format des réponses

Page couverture – Si la réponse comporte plusieurs documents, indiquez sur la page couverture de chacun de ceux-ci le titre de la réponse, le numéro de la DDR, le numéro du volume et le nom officiel complet du répondant.

Page titre – La page qui suit la page couverture de chaque volume de la réponse doit être la page titre, qui doit comporter les éléments suivants :

- * le titre de la réponse du répondant;
- * le nom, l'adresse, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du répondant;
- * la date;
- * le numéro de la DDR.

Le Canada demande aux répondants de soumettre leur réponse en format PDF non protégé (i.e. sans mot de passe) par courriel, si la taille du courriel est inférieure à 6MB, à l'autorité contractante. Un courriel démontrant la réception de votre réponse vous sera envoyé.

Si la réponse est supérieure à 6MB, les répondants devront soumettre à l'aide d'Epost Connect. L'adresse est:

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Si le répondant choisit de soumettre sa réponse par voie électronique en utilisant le service Epost Connect fourni par la Société canadienne des postes,

- Le Canada demande que l'intimé soumette sa réponse conformément à l'article 08, Transmission par télécopieur ou par Epost Connect, des instructions standard de 2003. La sous-section 2, Epost Connect, contient des instructions et des conditions;
- Le système Epost Connect a une limite de 1GB par message-courriel et une limite de 20GB par conversation.

Les réponses à cette DDR peuvent être fournies dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, l'anglais ou le français.

Demande de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une DDP, le Canada ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes de renseignements des fournisseurs et ne communiquera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions concernant la présente DDR peuvent les transmettre à :

Autorité contractante: Conner Higgins
Courrie: Conner.Higgins@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Possibilités de discussion

Le Canada et l'industrie auront la possibilité d'amorcer des discussions au sujet du besoin dans le cadre de rencontres individuelles. Le Canada décidera si des rencontres individuelles auront lieu après avoir examiné la rétroaction obtenue et les questions soumises.

Si le Canada décide de réaliser des rencontres individuelles, il pourrait en profiter pour examiner la portée du besoin défini dans la demande de renseignements et répondre aux questions. Une discussion peut être demandée même si aucune réponse écrite à la demande de renseignements n'est fournie.

Si le Canada décide de réaliser des rencontres individuelles, les répondants pourront en profiter pour approfondir leur compréhension des besoins et pour expliquer plus en détail leurs commentaires concernant les documents joints à cette demande de renseignements. Les rencontres seront d'une durée maximale d'une heure, et il sera possible d'y assister au moyen de Microsoft Teams. Toute demande de rencontre doit être présentée par écrit à l'autorité contractante avant la date de clôture de la demande de renseignements, et doit indiquer le nom des représentants qui assisteront à la rencontre, de même que leur titre ou responsabilité au sein de l'entreprise.

Les demandes de rencontre reçues après la date de clôture de la demande de renseignements pourraient ne pas être prises en compte. Les répondants qui ne demandent pas de rencontre pourront tout de même présenter une proposition en réponse à une éventuelle demande de propositions.

Traitement des réponses

A) Utilisation des réponses

Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation officielle. Le Canada, toutefois, pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou les documents préliminaires joints à la présente DDR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DDR. Il pourra aussi, à sa seule discrétion, examiner des réponses reçues après cette date.

B) Confidentialité

Les répondants doivent indiquer toutes les parties de leurs réponses qu'ils jugent exclusives ou confidentielles. Le Canada traitera les réponses dans le respect des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information.

C) Activité de suivi

Le Canada pourra, à sa discrétion, communiquer avec tous les répondants pour leur poser des questions supplémentaires ou pour obtenir des précisions relativement à un aspect ou un autre d'une réponse. Par ailleurs, le Canada se réserve le droit d'inviter un répondant, ou l'ensemble des répondants, à présenter leurs réponses à la présente DDR ou à faire une démonstration de leur produit.

Date de Fermeture :

Les réponses à cette DDR devraient être soumises au plus tard à 14 h 00, heure normale de l'Est (HNE), le 13 décembre 2021. Cependant, les réponses écrites soumises après cette date seront toujours acceptées.

Coûts des répondants :

Le Canada ne remboursera pas les dépenses que les répondants auront engagées pour répondre à la présente demande de renseignements.

Annexe A : Modalités provisoires

Ci-joint.

Veillez noter que les modalités ne sont pas définitives et sont sujettes à changement. Ces informations sont fournies à titre d'information et pour donner plus de contexte.

Annexe B : Énoncé des travaux (EDT) provisoire

Ci-joint.

Veillez noter que l'énoncé des travaux n'est pas définitif et est sujet à changement. Ces informations sont fournies à titre d'information et pour donner plus de contexte.

Annexe C : Critères d'évaluation provisoires

Ci-joint.

Veillez noter que les critères d'évaluation ne sont pas définitifs et sont sujets à changement. Ces informations sont fournies à titre d'information et pour donner plus de contexte.

Annexe B: ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1) PORTÉE

Devoir de diligence : Évaluation des menaces à la sécurité du personnel du gouvernement du Canada à l'étranger.

2) CONTEXTE ET OBJECTIFS

Afin de satisfaire aux exigences du devoir de diligence, Affaires mondiales Canada (AMC) doit prendre des décisions fondées sur des preuves, soutenues par une large gamme d'informations et d'analyses, concernant les voyages et autres activités à l'étranger. Pour renforcer sa capacité à répondre à cette exigence, AMC recherche une entreprise du secteur privé pour réaliser des évaluations des menaces personnalisées. Les évaluations des menaces viseront à :

- a) S'assurer que le personnel de sécurité dispose d'informations et d'analyses supplémentaires afin de définir des mesures d'atténuation avant le voyage.
- b) Améliorer l'accès à des informations opportunes sur les menaces et la sécurité pour les équipes de sécurité à l'administration centrale et à l'étranger.
- c) Accéder à des informations sur les conditions, les personnes, les entités et les événements locaux qui n'auraient pas été disponibles par le biais des ressources existantes de la Direction de l'évaluation des menaces.
- d) Améliorer la connaissance du contexte régional, ainsi qu'améliorer et renforcer la capacité d'AMC à évaluer de manière proactive les menaces sur les sites d'intérêt, y compris les sites de développements potentiels, de projets de stabilisation, de projets commerciaux et autres, d'initiatives ou d'activités, ainsi que contribuer à la diligence raisonnable.

3) PORTÉE DES SERVICES

- a) La portée du projet doit être axée sur des régions géographiques telles que spécifiées par AMC, mais sans s'y limiter. Le contractant doit être chargé de couvrir une à six des régions géographiques énumérées ci-dessous. Le contrat de chaque région sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note. Les pays et régions spécifiques mentionnés ci-dessous sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de changer. D'autres pays et régions peuvent être précisés en fonction des besoins opérationnels pendant la durée du contrat.
 - i) **Région de l'Afrique du Nord et de l'Ouest** (y compris, mais sans s'y limiter) : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Tunisie.

- ii) **Région de l’Afrique du Sud et de l’Est** (y compris, mais sans s’y limiter) : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Somalie (plus précisément Mogadiscio), Tanzanie, Soudan du Sud, Soudan, Zimbabwe.
- iii) **Région du Moyen-Orient** (y compris, mais sans s’y limiter) : Arabie saoudite, Bahreïn, Cisjordanie et bande de Gaza, Égypte, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Oman, Turquie, Yémen.
- iv) **Région de l’Asie du Sud-Est** (y compris, mais sans s’y limiter) : Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Laos, Myanmar, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande.
- v) **Région de l’Amérique du Sud/centrale** (y compris, mais sans s’y limiter) : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Venezuela.
- vi) **Europe centrale et orientale et Asie centrale** (y compris, mais sans s’y limiter) : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Roumanie, Russie, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine, Ouzbékistan.

b) SOURCES LOCALES

- i) Le contractant doit, pendant toute la durée du contrat, avoir accès à des sources directes d’information et d’analyse sur le terrain dans chaque pays de la région géographique qui sont en mesure de fournir des informations opportunes et fiables. Le contractant doit avoir accès à des personnes capables de se déplacer pour rencontrer des sources locales, et de fournir des renseignements précis et crédibles sur les sujets demandés par AMC.
- ii) Le contractant doit être en mesure de posséder son propre réseau étendu de ressources dans la région et de s’y fier pour s’assurer que les évaluations sont exactes, cohérentes et reflètent précisément les développements sur le terrain.

c) RECHERCHE ET ANALYSE

Le contractant doit :

- i) maintenir d’excellentes normes en matière de recherche, d’analyse, de rédaction et de présentation globale, en fournissant des rapports objectifs et bien rédigés avec un haut degré d’exactitude. Le document des Critères d’évaluation définit les excellentes normes;
- ii) fournir des évaluations tactiques et stratégiques très détaillées et exhaustives à l’aide d’une grande variété de sources d’information qui sont opportunes et qui utilisent des renseignements obtenus directement des sources sur le terrain qui ne sont pas accessibles au public;
- iii) faire preuve de normes de recherche rigoureuses en déterminant de façon appropriée la façon dont l’information a été obtenue et, le cas échéant, les documents de référence;

- iv) démontrer que les processus d'analyse sont rigoureux, qu'ils intègrent de multiples perspectives et qu'ils suivent une méthodologie cohérente et sophistiquée, en fournissant toutes les preuves à l'appui, y compris, sans s'y limiter, l'information, les données, les images de cartes, etc. pour montrer comment les conclusions ont été atteintes;
 - v) suivre les modèles fournis et respecter la longueur requise de l'évaluation, comme l'indique la section 4 de l'EDT;
 - vi) fournir des rapports qui comprennent, sans s'y limiter, des graphiques, des illustrations, et des cartes sophistiqués et pertinents qui appuient l'information et les conclusions contenues dans les rapports;
 - vii) décrire en détail comment l'information a été obtenue et fournir les renseignements suivants, y compris les moyens utilisés pour recueillir l'information et les moyens utilisés pour évaluer l'autorité de la source (profession, âge, lien avec le sujet, etc.).
- d) Le contractant doit fournir des rapports sur les menaces correspondant aux normes, au format et aux modèles exigés par AMC.
- e) Le contractant doit être en mesure de fournir à AMC jusqu'à 40 rapports par région, par mois, pour la durée du projet.
- f) Le contractant doit être en mesure de produire au moins trois types de rapports différents, notamment les rapports énumérés à la section 4 de l'EDT.
- g) Le contractant doit pouvoir, sur demande, évaluer les services de sécurité du gouvernement hôte dans une zone, un pays ou une région donnée.

4) TÂCHES PARTICULIÈRES

- a) Le contractant doit produire des rapports fondés sur les types de demande suivants :

Type de demande 1 : Rapports sur les menaces propres à l'emplacement ou à l'événement qui appuient le personnel en déplacement officiel

- i) Le contractant doit produire des rapports complets sur les menaces qui correspondent directement aux itinéraires prévus fournis par AMC et qui décrivent les menaces précises auxquelles le personnel du gouvernement du Canada pourrait faire face dans les endroits désignés au cours de la période indiquée.
- ii) Les rapports sur les menaces doivent également comprendre un résumé général, une évaluation des menaces de criminalité, de conflit armé, des troubles civils, du terrorisme, d'espionnage et de catastrophes naturelles, ainsi que les dates et les événements clés qui se produisent pendant la durée de l'itinéraire et qui peuvent perturber les déplacements pendant la période indiquée.

iii) Si de nouveaux renseignements font surface qui modifient l'évaluation une fois qu'un rapport a été fourni ou que le déplacement est en cours, l'entrepreneur doit immédiatement fournir un rapport à jour ou des renseignements supplémentaires.

iv) Le contractant doit rédiger ce type de rapport sur les menaces en trois à cinq jours ouvrables.

(1) Ce type de rapport devrait compter environ 5 à 6 pages, en fonction de la longueur de l'itinéraire.

Type de demande 2 : Évaluation de la menace d'une ville, d'une région ou d'un enjeu thématique donné

i) Le contractant doit produire des rapports sur les menaces évaluant le niveau de criminalité, de conflit armé, des troubles civils, du terrorisme, d'espionnage et de catastrophes naturelles pour une ville ou une région donnée, selon un format et une méthodologie fournis par AMC.

ii) Les rapports sur les menaces doivent comprendre une évaluation sommaire globale de la menace de criminalité, de conflit armé, d'agitation civile, de terrorisme, d'espionnage et de catastrophes naturelles, ainsi que les dates et les événements clés qui pourraient avoir une incidence sur les déplacements d'AMC.

iii) Le contractant doit rédiger ce type de rapport sur les menaces en 10 jours ouvrables.

(1) Ce type de rapport devrait compter environ 5 à 6 pages.

Type de demande 3 : Diligence raisonnable

i. Le contractant doit produire des rapports sur une organisation gouvernementale ou non gouvernementale, une entité commerciale, un particulier ou une combinaison de ceux-ci afin d'appuyer un processus de diligence raisonnable.

ii. Ces rapports doivent comprendre de l'information, y compris, sans toutefois s'y limiter, l'identification du personnel, des biens, des relations, des activités récentes, et l'analyse des buts et des intentions tels qu'ils sont indiqués dans la demande d'AMC.

iii. Le contractant doit rédiger ce type de rapport dans en 5 jours ouvrables.

(1) Ce type de rapport devrait compter environ 2 à 5 pages.

1) PRODUITS LIVRABLES ET CALENDRIER CONNEXE

Les évaluations des menaces et les mises à jour doivent être fournies par le contractant au Canada sur demande pendant la durée du contrat. Celles-ci comprennent, sans toutefois s'y

limiter, les rapports décrits à la section 4 et tout autre produit à livrer tout en respectant toutes les exigences de l'EDT.

2) RÉUNIONS

Le contractant et AMC doivent communiquer par téléphone et/ou par courriel au moment de l'attribution du contrat, ainsi que de façon ponctuelle, mais régulière (par exemple, plusieurs fois par semaine) par la suite, sur des questions concernant le projet, y compris le format et le contenu des rapports fournis. AMC demandera probablement la tenue des réunions, mais le contractant peut aussi le faire.

3) CONTRAINTES

Le contractant doit protéger les renseignements obtenus d'AMC aux fins de l'exécution de ces travaux conformément aux exigences de sécurité du contrat.

4) LIEU DES TRAVAUX

Les bureaux du contractant, y compris dans les pays désignés couverts par l'entreprise.

5) LANGUE DE TRAVAIL

Le contractant doit être en mesure d'assurer la gamme complète des services et des produits requis en anglais.

6) DÉPLACEMENT ET SUBSISTANCE

Les frais de déplacement ne seront pas payés séparément et sont inclus dans le prix « par rapport ».

Table des matières

Critères obligatoires	2
O1 : Évaluation par région géographique	2
O2 : Années d'expérience	2
O3 : Expérience selon le nombre de rapports	3
Critères cotés	4
Critère coté 1 : Expérience totale	4
Critère coté 2 : Expérience du client	5
Critère coté 3 : Production de rapports en français	6
Critère coté 4 : Exemples précédents	7
Critère coté 5 : Protection des renseignements	8
Critère coté 6 : Exemple de scénario	9
Critère coté 7 : Capacité de réseautage	10
Critère coté 8 : Expérience par région géographique	11
Grille d'évaluation	12
Tableaux sommaires des points d'évaluation	13
Exigences obligatoires	13
Évaluation des critères cotés (CC 1 à 6)	13
Évaluations par critères cotés (CC 7 et 8)	13

Critères obligatoires

O1 : Évaluation par région géographique

Le soumissionnaire doit indiquer clairement la ou les régions géographiques précises pour lesquelles il souhaite soumissionner. Les régions concernées sont indiquées dans la section 3.a. de l'énoncé des travaux (EDT). Le soumissionnaire doit indiquer au moins une région géographique et un maximum de six régions.

Remarque : Les contrats seront attribués au soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note pour chaque région géographique. Chaque région géographique sera évaluée de façon indépendante pour les critères cotés 7 « Capacités de réseautage » et 8 « Expérience par région géographique ».

O2 : Années d'expérience

Le soumissionnaire doit démontrer une expérience substantielle de la réalisation de rapports de menaces, d'analyses des menaces ou d'évaluations de la diligence raisonnable* personnalisés pour diverses régions géographiques parmi celles indiquées dans l'EDT et pour des clients variés, y compris des entreprises et des organisations gouvernementales. Par « expérience substantielle », on entend au moins 5 ans d'expérience au cours des 12 dernières années et la création d'au moins 10 rapports par année d'expérience indiquée.

Pour que le soumissionnaire puisse démontrer clairement qu'il répond à cette exigence obligatoire, il doit fournir :

- les contrats ou les projets ou l'objectif principal était l'analyse et l'évaluation des menaces;
- le titre des contrats ou des projets;
- le client des contrats ou des projets;
- une attestation des projets ou les pages de contrat signées par le soumissionnaire et le client;
- la durée des contrats ou des projets;
- la quantité moyenne d'évaluations réalisées mensuellement;
- une brève description (minimum d'une page et maximum de trois avec une taille de police de 12 points et un espacement régulier) des services rendus aux termes du contrat ou du projet, y compris l'emplacement géographique où les évaluations ont été effectuées, les types d'évaluations réalisés, les sources utilisées pour effectuer les évaluations, la méthode de collecte de l'information et les processus généraux nécessaires à l'établissement des conclusions des évaluations.

Remarque : Les contrats peuvent se chevaucher afin d'atteindre l'expérience minimale de 5 ans au cours des 12 dernières années. L'expérience doit être indiquée en mois.

* Pour ce critère, les rapports sur les menaces, les analyses des menaces ou les évaluations de la diligence raisonnable désignent sans toutefois s'y limiter les évaluations des menaces liées à la criminalité, aux conflits armés, des troubles civils, au terrorisme, aux catastrophes naturelles et à leurs effets dans la région, y compris la stabilité et l'évaluation de la sécurité nationale et des capacités d'intervention, ainsi que les renseignements sur les organisations et les personnes nécessaires pour déterminer la structure juridique, les sources de financement, les partenariats financiers, etc. De plus amples renseignements sont fournis aux articles 4 et 5 de l'EDT.

O3 : Expérience selon le nombre de rapports

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a acquis une expérience substantielle au cours des 7 dernières années dans le développement de rapports sur les menaces, d'analyses des menaces ou d'évaluations de la diligence raisonnable personnalisés pour divers clients (y compris des entreprises ou des organisations gouvernementales) et pour des régions géographiques données.

Pour que le soumissionnaire puisse démontrer clairement qu'il répond à cette exigence obligatoire, il doit :

- démontrer qu'il satisfait à l'exigence minimale relative à l'expérience substantielle en fournissant de l'information ci-dessous sur au moins 50 rapports de menaces, analyses de menaces et évaluations de diligence raisonnable réalisés au cours des 7 dernières années :
 - le nom du contrat ou du projet dans le cadre duquel les travaux ont été effectués;
 - la portée de l'évaluation;
 - la région pour laquelle l'évaluation a été effectuée;
 - le type d'évaluation de la menace;
 - le mois et l'année où l'évaluation a été effectuée.

Parmi les exemples fournis, au moins 20 rapports doivent être attestés par le client qui a reçu le service. Les autres doivent être attestés par le soumissionnaire.

Exemple de structure pour la soumission :

Nom du projet ou du contrat	Quel était l'objectif principal?	Région pour laquelle l'évaluation a été réalisée	Type d'évaluation détaillée *(selon la définition donnée dans l'EDT)	Nombre moyen d'évaluations par an	Date de début	Date de fin	Total de mois

* Pour ce critère, les rapports sur les menaces, les analyses des menaces ou les évaluations de la diligence raisonnable désignent sans toutefois s'y limiter les évaluations des menaces liées à la criminalité, aux conflits armés, des troubles civils, au terrorisme, aux catastrophes naturelles et à leurs effets dans la région, y compris la stabilité et l'évaluation de la sécurité nationale et des capacités d'intervention, ainsi que les renseignements sur les organisations et les personnes nécessaires pour déterminer la structure juridique, les sources de financement, les partenariats financiers, etc. De plus amples renseignements sont fournis aux articles 4 et 5 de l'EDT.

Critères cotés

Critère coté 1 : Expérience totale	Points
<p>Le soumissionnaire doit démontrer avoir acquis une expérience de plus de 5 ans au cours des 12 dernières années, avec un minimum de 10 évaluations réalisées par an, de l'élaboration de rapports de menaces, d'analyses des menaces ou d'évaluations de la diligence raisonnable* personnalisés pour divers clients, y compris des entreprises et des organisations gouvernementales.</p> <p>Pour que le soumissionnaire puisse démontrer clairement qu'il répond à cette exigence, il doit fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les contrats ou les projets dans le cadre desquels l'analyse et l'évaluation des menaces constituaient l'objectif principal; • le titre des contrats ou des projets; • le nom de l'entreprise avec laquelle chaque contrat a été conclu; • une attestation des projets ou les pages de contrat signées par le soumissionnaire; • la durée précise du projet; • la quantité moyenne d'évaluations réalisées mensuellement; • une brève description (minimum d'une page et maximum de trois avec une taille de police de 12 points et un espacement régulier) des services rendus aux termes du contrat, y compris l'emplacement géographique visé par les évaluations, les types d'évaluations réalisés, les sources utilisées pour effectuer les évaluations, la méthode de collecte de l'information et les processus généraux nécessaires à l'établissement des conclusions des évaluations. <p>Remarque : Les contrats peuvent se chevaucher afin d'atteindre l'expérience minimale de 5 ans au cours des 12 dernières années. L'expérience doit être indiquée en mois. Si un mois d'expérience complet (minimum de 28 jours) n'est pas démontré, ce mois ne sera pas pris en compte dans le calcul de l'expérience.</p> <p>* Pour ce critère, les rapports sur les menaces, les analyses des menaces ou les évaluations de la diligence raisonnable désignent sans toutefois s'y limiter les évaluations des menaces liées à la criminalité, aux conflits armés, des troubles civils, au terrorisme, aux catastrophes naturelles et à leurs effets dans la région, y compris la stabilité et l'évaluation de la sécurité nationale et des capacités d'intervention, ainsi que les renseignements sur les organisations et les personnes nécessaires pour déterminer la structure juridique, les sources de financement, les partenariats financiers, etc. De plus amples renseignements sont fournis aux articles 4 et 5 de l'EDT.</p>	<p>12 ans d'expérience et plus = 10 points</p> <p>Plus de 11 ans, mais moins de 12 ans d'expérience = 8 points</p> <p>Plus de 10 ans, mais moins de 11 ans d'expérience = 6 points</p> <p>Plus de 9 ans, mais moins de 10 ans d'expérience = 4 points</p> <p>Plus de 8 ans, mais moins de 9 ans d'expérience = 2 points</p> <p>Plus de 7 ans, mais moins de 8 ans d'expérience = 1 point</p>
<p>Démonstrations et références dans la soumission</p>	

Critère coté 2 : Expérience du client	Points :
<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a de l'expérience a développé sur mesure de divers et multiples rapports d'évaluation des menaces, analyses des menaces ou évaluations de diligence raisonnable* pour un seul client, et qu'il a réalisé au moins 5 évaluations pour ce client individuel sur une période maximale de 10 ans.</p> <p>Pour que le soumissionnaire puisse clairement démontrer qu'il satisfait à cette exigence cotée par points, il doit fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les contrats ou les projets dans le cadre desquels l'analyse et l'évaluation des menaces constituaient l'objectif principal; • le titre des contrats ou des projets; • le nom de l'entreprise avec laquelle chaque contrat a été conclu; • une attestation des projets réalisés ou les pages de contrat signées par le soumissionnaire; • des renseignements clairs sur la durée des projets ou des contrats; • la quantité moyenne d'évaluations réalisées mensuellement; • une brève description (minimum d'une page et maximum de trois avec une taille de police de 12 points et un espacement régulier) des services rendus aux termes du contrat, y compris des lieux où ces services ont été rendus, des types particuliers d'évaluations réalisées, du mode d'obtention des ressources relatives aux aspects des évaluations et aux processus généraux nécessaires à l'établissement de conclusions. <p>* Pour ce critère, les rapports sur les menaces, les analyses des menaces ou les évaluations de la diligence raisonnable désignent sans toutefois s'y limiter les évaluations des menaces liées à la criminalité, aux conflits armés, des troubles civils, au terrorisme, aux catastrophes naturelles et à leurs effets dans la région, y compris la stabilité et l'évaluation de la sécurité nationale et des capacités d'intervention, ainsi que les renseignements sur les organisations et les personnes nécessaires pour déterminer la structure juridique, les sources de financement, les partenariats financiers, etc. De plus amples renseignements sont fournis aux articles 4 et 5 de l'EDT.</p>	<p>Expérience préférée, expérience au sein du gouvernement canadien = 10 points</p> <p>Autre que le Canada, expérience de l'OTAN = 8 points</p> <p>Entreprises et organismes de sécurité privés = 4 points</p> <p>Autres entreprises et organismes = 2 points</p>
Maximum de points possible	10
<p>Démonstrations et références</p>	

Critère coté 3 : Production de rapports en français	Points
<p>Le soumissionnaire doit démontrer sa capacité à fournir, en français, des analyses ou des évaluations des menaces approfondies et de haute qualité. Le soumissionnaire doit être en mesure de fournir, sur demande, un exemplaire entièrement traduit de l'analyse ou de l'évaluation des menaces*.</p> <p>Un échantillon d'une analyse des menaces déjà traduite sera exigé afin de déterminer le niveau de précision de la traduction.</p> <p>Remarque : Les exemples seront notés d'après la grille d'évaluation pour la communication, la structure, la qualité, l'expérience démontrée, les détails et les processus.</p> <p>* Pour ce critère, les rapports sur les menaces, les analyses des menaces ou les évaluations de la diligence raisonnable désignent sans toutefois s'y limiter les évaluations des menaces liées à la criminalité, aux conflits armés, des troubles civils, au terrorisme, aux catastrophes naturelles et à leurs effets dans la région, y compris la stabilité et l'évaluation de la sécurité nationale et des capacités d'intervention, ainsi que les renseignements sur les organisations et les personnes nécessaires pour déterminer la structure juridique, les sources de financement, les partenariats financiers, etc. De plus amples renseignements sont fournis aux articles 4 et 5 de l'EDT.</p>	10 points
Nombre maximum de points	10
Démonstrations et références	

Critère coté 4 : Exemples précédents	Points
<p>Le soumissionnaire doit démontrer son expérience à rédiger de rapports sur les menaces, d'analyses des menaces ou d'évaluations de diligence raisonnable* exhaustifs et de haute qualité. Le soumissionnaire doit présenter trois exemples antérieurs, réalisés au cours des trois dernières années, qui ont été approuvés et certifiés par le client.</p> <p>Pour que le soumissionnaire puisse clairement démontrer qu'il répond à cette exigence cotée par points, il doit fournir des détails suffisants, y compris, mais sans s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • trois exemples de rapports sur les menaces, d'analyses des menaces ou d'évaluations de diligence raisonnable, y compris tous les documents justificatifs; • le titre des contrats ou des projets; • le nom de l'entreprise avec laquelle le contrat a été conclu; • la zone géographique de l'évaluation; • une attestation des projets ou les pages de contrat signées par le soumissionnaire; • Indiquez clairement la durée du projet et la date à laquelle il a été exécuté; • avec chaque exemple présenté au Canada, le soumissionnaire doit fournir une brève description (pas plus de 3 pages, avec une police de caractères d'un maximum de 12 points et un espacement ordinaire) des services rendus dans le cadre du contrat ou du projet, des différents types d'évaluations particulières réalisées, des moyens utilisés pour obtenir les renseignements inclus dans les produits, des moyens utilisés pour vérifier la fiabilité des renseignements et des processus généraux entrepris pour établir des conclusions. En plus de toute documentation supplémentaire pertinente. <p>Remarque : Les exemples seront notés d'après la grille d'évaluation pour la communication, la structure, la qualité, l'expérience démontrée, les détails et les processus.</p> <p>* Pour ce critère, les rapports sur les menaces, les analyses des menaces ou les évaluations de la diligence raisonnable désignent sans toutefois s'y limiter les évaluations des menaces liées à la criminalité, aux conflits armés, des troubles civils, au terrorisme, aux catastrophes naturelles et à leurs effets dans la région, y compris la stabilité et l'évaluation de la sécurité nationale et des capacités d'intervention, ainsi que les renseignements sur les organisations et les personnes nécessaires pour déterminer la structure juridique, les sources de financement, les partenariats financiers, etc. De plus amples renseignements sont fournis aux articles 4 et 5 de l'EDT.</p>	<p>Chaque exemple sera évalué sur 10 points pour un total de 30 points.</p>
Maximum de points possible	30
Démonstration et références	

Critère coté 5 : Protection des renseignements	Points
<p>Le soumissionnaire doit démontrer la façon dont il protégera de manière appropriée les renseignements obtenus d’Affaires mondiales Canada dans le cadre de l’exécution des travaux décrits dans l’EDT. Pour répondre à cette exigence, le soumissionnaire doit fournir un rapport sur :</p> <p>1) les processus qu’il utilisera pour protéger les renseignements, y compris les rapports et les autres données. Si aucun processus n’est en place, décrivez le processus qui sera mis en œuvre pour protéger les renseignements de manière appropriée;</p> <p>2) deux exemples concrets de processus mis en œuvre pour protéger les données; les processus doivent être attestés par l’entité soumissionnaire dans le cadre de services similaires.</p> <p>Ce rapport ne doit pas dépasser 6 pages et doit utiliser une police de taille 12 ainsi qu’un espacement normal.</p> <p>* L’exemple sera noté selon la grille d’évaluation (communication, structure, qualité, expérience démontrée, détails et processus).</p>	15 points
Nombre maximum de points	15
Démonstration et références	

Critère coté 6 : Exemple de scénario	Points
<p>Le soumissionnaire doit démontrer sa capacité à fournir des analyses ou des évaluations de menaces* approfondies et de haute qualité. Le soumissionnaire doit soumettre un rapport d'évaluation des menaces, une analyse des menaces et une évaluation de la diligence raisonnable, comme il est indiqué dans l'EDT.</p> <p>Présentez clairement les étapes, les méthodes et la séquence logique des analyses permettant d'établir des conclusions.</p> <p>Remarque : L'exemple sera noté selon la grille d'évaluation (communication, structure, qualité, pensée critique, compréhension et pertinence).</p> <p>* Pour ce critère, les rapports sur les menaces, les analyses des menaces ou les évaluations de la diligence raisonnable désignent sans toutefois s'y limiter les évaluations des menaces liées à la criminalité, aux conflits armés, des troubles civils, au terrorisme, aux catastrophes naturelles et à leurs effets dans la région, y compris la stabilité et l'évaluation de la sécurité nationale et des capacités d'intervention, ainsi que les renseignements sur les organisations et les personnes nécessaires pour déterminer la structure juridique, les sources de financement, les partenariats financiers, etc. De plus amples renseignements sont fournis aux articles 4 et 5 de l'EDT.</p>	<p>Chaque exemple sera évalué sur 10 points pour un total de 30 points.</p>
Nombre maximum de points	30
Démonstration et références	

Critère coté 7 : Capacité de réseautage	Points
<p>Remarque : Chaque région géographique sera évaluée de façon indépendante pour ce critère coté.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer sa capacité à utiliser ou à améliorer son réseau actuel de ressources pour fournir des analyses ou des évaluations des menaces* approfondies et de haute qualité. Aux fins d'évaluation, le soumissionnaire doit fournir un rapport général indiquant comment il prévoit améliorer son réseau actuel afin de répondre aux exigences du présent besoin OU comment il prévoit utiliser de nouvelles occasions de réseautage au sein des régions géographiques énumérées dans l'EDT OU comment son réseau actuel couvre les régions géographiques énumérées dans l'EDT.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Indiquez en détail les ressources internes consacrées à la réalisation de rapports de menaces, d'analyses des menaces ou d'évaluations de la diligence raisonnable pour les régions énumérées dans l'EDT. 2) Démontrez l'accès à des sources sur le terrain (par exemple, employés ou personnel contractuel sur place, ententes contractuelles, partenariats, protocoles d'entente, travaux antérieurs, etc.) dans les régions énumérées dans l'EDT. 3) Détaillez le plan de développement de votre réseau pour couvrir les régions qui ne sont pas encore couvertes par votre réseau actuel. <p>Remarque : L'exemple sera noté selon la grille d'évaluation (communication, structure, qualité, pensée critique, compréhension et pertinence).</p> <p>* Pour ce critère, les rapports sur les menaces, les analyses des menaces ou les évaluations de la diligence raisonnable désignent sans toutefois s'y limiter les évaluations des menaces liées à la criminalité, aux conflits armés, des troubles civils, au terrorisme, aux catastrophes naturelles et à leurs effets dans la région, y compris la stabilité et l'évaluation de la sécurité nationale et des capacités d'intervention, ainsi que les renseignements sur les organisations et les personnes nécessaires pour déterminer la structure juridique, les sources de financement, les partenariats financiers, etc. De plus amples renseignements sont fournis aux articles 4 et 5 de l'EDT.</p>	30 points
Nombre maximum de points	30
Démonstration et références	

Critère coté 8 : Expérience par région géographique	Points
<p>Remarque : Chaque région géographique sera évaluée de façon indépendante pour ce critère coté.</p> <p>Pour chaque région géographique sélectionnée par le soumissionnaire, ce dernier doit démontrer son expérience de la réalisation de rapports de menaces, d'analyses des menaces ou d'évaluations de la diligence raisonnable* pour les régions géographiques énumérées dans l'EDT. Le soumissionnaire doit présenter deux exemples de rapports par région géographique énumérée dans l'EDT. Ces rapports doivent avoir été approuvés et attestés par le client au cours des 10 dernières années.</p> <p>Pour que le soumissionnaire puisse démontrer clairement qu'il satisfait à cette exigence cotée, il doit fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les contrats ou les projets dans le cadre desquels l'analyse et l'évaluation des menaces constituaient l'objectif principal; • le titre des contrats ou des projets; • le nom de l'entreprise avec laquelle chaque contrat a été conclu; • une attestation des projets ou les pages de contrat signées par le soumissionnaire; • la durée précise des projets ou des contrats; • une description du véritable travail réalisé, notamment l'ensemble des cartes, des graphiques et des documents pertinents, pour exécuter les services exigés au titre du contrat, y compris les emplacements généraux, les types d'évaluations réalisés, les moyens utilisés pour trouver des sources sur le sujet visé par les évaluations et les processus généraux nécessaires à l'établissement de conclusions. <p>Remarque : L'exemple sera noté selon la grille d'évaluation (communication, structure, qualité, pensée critique, compréhension et pertinence).</p> <p>* Pour ce critère, les rapports sur les menaces, les analyses des menaces ou les évaluations de la diligence raisonnable désignent sans toutefois s'y limiter les évaluations des menaces liées à la criminalité, aux conflits armés, des troubles civils, au terrorisme, aux catastrophes naturelles et à leurs effets dans la région, y compris la stabilité et l'évaluation de la sécurité nationale et des capacités d'intervention, ainsi que les renseignements sur les organisations et les personnes nécessaires pour déterminer la structure juridique, les sources de financement, les partenariats financiers, etc. De plus amples renseignements sont fournis aux articles 4 et 5 de l'EDT.</p>	<p>15 points par exemple fourni (jusqu'à 30 points)</p> <p>1 point supplémentaire (jusqu'à 5 points) sera attribué pour chaque région géographique pour laquelle le soumissionnaire démontre une couverture appropriée</p>
Maximum de points possible	35
Démonstration et références	

Grille d'évaluation

Matrice de notation et d'évaluation, niveau 1	Insuffisant = 1 point	Insatisfaisant = 2 points	Satisfaisant = 3 points	Bon = 4 points	Excellent = 5 points
Communication écrite	La soumission est mal écrite et n'est pas claire ni concise. Elle comprend de nombreuses erreurs grammaticales ou est incomplète.	La soumission n'est pas vraiment claire et concise. Elle comprend beaucoup d'erreurs grammaticales.	La soumission est moyennement bien écrite et elle est plutôt claire et concise. Elle ne se démarque pas et comporte quelques erreurs grammaticales.	La soumission est bien écrite et est généralement claire et concise. Elle comprend quelques erreurs grammaticales et se démarque un peu.	La soumission démontre d'excellentes compétences écrites. Elle se démarque et elle est claire et concise.
Enchaînement logique	La soumission est incomplète et n'a pas d'enchaînement logique. Elle est mal structurée et il n'y a pas d'indications claires sur l'emplacement des références demandées.	Il est difficile de trouver la structure logique de la soumission. Elle manque de fluidité, elle est mal structurée, et il est difficile de trouver les références demandées.	La soumission a une structure assez logique avec un certain enchaînement logique. Il est parfois possible de trouver les références demandées.	En règle générale, la structure de la soumission est logique, l'enchaînement logique est régulier, et les références sont plus faciles à trouver.	La soumission est logique avec un enchaînement logique approprié et une présentation claire, ce qui permet de bien l'évaluer et de trouver facilement les références demandées.
Qualité de la soumission	La soumission est incomplète. La soumission est de mauvaise qualité, car elle contient peu ou pas de détails. Très peu des renseignements demandés sont fournis, les déclarations sont faiblement étayées, et les explications laissent planer un doute lors de l'évaluation.	La soumission est de qualité inférieure à la moyenne, car elle contient peu de détails. Une petite partie des renseignements demandés sont fournis, les déclarations sont faiblement étayées, et les explications laissent planer un doute lors de l'évaluation.	La soumission est de qualité moyenne, car elle contient un peu de détails. Une petite partie des renseignements demandés sont fournis, les déclarations sont relativement étayées, et les explications laissent planer un doute lors de l'évaluation.	La soumission est de bonne qualité, car elle contient suffisamment de détails. La plupart des renseignements demandés sont fournis, les déclarations sont toutes étayées, et les explications ne laissent presque pas planer de doute lors de l'évaluation.	La soumission est de haute qualité, car elle contient une quantité suffisante et appropriée de détails. Tous les renseignements demandés sont fournis, toutes les déclarations sont bien étayées, et les explications sont claires.
Qualité du processus et de pensée critique	La soumission ne montre pas un processus, une feuille de route ou un raisonnement clair et fiable de la façon dont la conclusion ou le résultat a été déterminé.	La soumission montre un processus, une feuille de route ou un raisonnement faible et peu fiable de la façon dont la conclusion ou le résultat a été déterminé.	La soumission montre un processus, une feuille de route ou un raisonnement moyen et plutôt fiable de la façon dont la conclusion ou le résultat a été déterminé.	La soumission montre un processus, une feuille de route ou un raisonnement bon et fiable de la façon dont la conclusion ou le résultat a été déterminé.	La soumission montre un processus, une feuille de route ou un raisonnement excellent et fiable de la façon dont la conclusion ou le résultat a été déterminé.
Qualité des graphiques, des illustrations et des cartes	Les visuels sont de mauvaise qualité, n'étayent pas l'analyse et n'apportent aucune précision supplémentaire.	Les visuels sont de qualité inférieure à la moyenne, étayent quelque peu l'analyse, mais n'apportent pas de précision supplémentaire.	Les visuels sont de qualité moyenne, étayent l'analyse, mais n'apportent pas de précision supplémentaire.	Les visuels sont de bonne qualité, étayent l'analyse et apportent des précisions supplémentaires.	Les visuels sont de très bonne qualité, rehaussent l'analyse et apportent des précisions supplémentaires.
Démonstration de la compréhension du besoin et de la pertinence	La soumission ne démontre pas une compréhension du besoin. Les exemples ne sont pas pertinents ni réalistes.	La soumission démontre une faible compréhension du besoin. Les exemples ne sont pas vraiment pertinents et réalistes.	La soumission démontre une compréhension moyenne du besoin. Les exemples sont plutôt pertinents et réalistes.	La soumission démontre une bonne compréhension du besoin. Les exemples sont en général pertinents et réalistes.	La soumission démontre une excellente compréhension du besoin. Les exemples sont tous pertinents et réalistes.
Nombre maximum de points	6	12	18	24	30

Tableaux sommaires des points d'évaluation

Exigences obligatoires	Points
O1 : Évaluation par région géographique	Réussite ou échec
O2 : Exigences en matière d'expérience	Réussite ou échec
O3 : Expérience selon le nombre de rapports	Réussite ou échec

Évaluation des critères cotés (CC 1 à 6)	Note maximale
Critère coté 1 : Expérience totale	10
Critère coté 2 : Expérience du client	10
Critère coté 3 : Production de rapports en français	10
Critère coté 4 : Exemples précédents	30
Critère coté 5 : Protection des renseignements	15
Critère coté 6 : Exemple de scénario	30
Nombre total de points possibles pour les CC 1 à 6	105 points
Minimum de points requis pour les CC 1 à 6	65 points

Évaluations par critères cotés (CC 7 et 8)	Régions						Note maximale
	Afrique de l'Ouest et du Nord	Afrique du Sud et de l'Est	Moyen-Orient	Asie du Sud-Est	Amérique centrale et du Sud	Europe centrale et de l'Est; Asie centrale	
Critère coté 7 : capacité de réseautage	30	30	30	30	30	30	180
Critère coté 8 : expérience par région géographique	30	30	30	30	30	30	185 (1 point, jusqu'à un maximum de 5, pour chaque région supplémentaire couverte)
Nombre total de points possibles pour les CC 7 et 8	65	65	65	65	65	65	365
Minimum de points requis pour les CC 7 et 8	48	48	48	48	48	48	288

* La note minimale (CC 1 à 8) pour chaque région évaluée est de 113 points.